

- Désignation d'un nouveau membre au sein du 2ème collège du conseil d'administration en remplacement de M. Jacques OBERTI

Désignation membre 2ème collège

- Perte de la qualité de membre
 - Monsieur OBERT avait été désigné membre du 2^{ème} collège le 17 décembre 2020, à la suite du renouvellement des assemblées locales
 - Elu député de la 10^{ème} circonscription de Haute-Garonne lors du scrutin des 30 juin et 7 juillet, il est démissionnaire de son mandat de maire d'Ayguésvives, du fait de l'application de la loi organique n°20 14- 125 du 14 février 20 14 relative au cumul des mandats.
 - Aussi il ne peut plus continuer à siéger au conseil d'administration de l'agence, car il ne détient plus le mandat qui lui a permis d'être désigné au sein de cette instance

Désignation membre 2ème collège

- Désignation d'un nouveau membre en remplacement de M.OBERTI
 - Par le 2^{ème} collège (les représentants légaux ou leurs délégués, des communes, EPC et groupement de collectivités territoriales)
 - Pas de condition de quorum
 - Le vote a lieu à main levée, ou au scrutin secret si un tiers des membres le demande
 - **Candidature de Mme Brigitte SEGARD, maire de SOUEICH,** proposée par l'AMF31

Assemblée générale ordinaire 2023



Désignation par le 2^{ème} collège d'un nouveau membre en remplacement de M.OBERTI